

# FTGOQ Express

VOLUME 9 • NOVEMBRE 2010



## Consultation publique pour un nouveau régime forestier au Québec

Une révision complète du régime forestier au Québec a été entreprise il y a plusieurs mois avec l'adoption le 23 mars 2010 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier qui remplacera, le 1er avril 2013, l'actuelle Loi sur les forêts. Le 12 octobre dernier, Mme Nathalie Normandeau, vice première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune, invita la population à participer à une vaste consultation publique sur la stratégie

d'aménagement durable des forêts (SADF) et sur les modalités proposées pour le futur règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF). À titre informatif, la stratégie présente la vision, les orientations et les objectifs stratégiques d'aménagement durable des forêts, tandis que le règlement constitue l'outil juridique qui dicte les limites en deçà desquels l'aménagement forestier n'est plus durable. Ce dernier remplacera le présent règlement sur les normes d'interventions (RNI) actuellement en vigueur.

Afin de participer à la consultation publique, la population est invitée à consulter les deux documents disponibles à l'adresse suivante [www.consultation-adf.mrnf.gouv.qc.ca](http://www.consultation-adf.mrnf.gouv.qc.ca) et à utiliser le formulaire électronique en ligne afin d'émettre ses commentaires. De plus, de nombreuses rencontres d'information organisées par les conférences régionales des élus auront lieu dans chacune des régions à l'automne 2010. L'horaire des rencontres d'information est disponible à l'adresse suivante : <http://consultation-adf.mrnf.gouv.qc.ca/rencontres.asp>. Il est d'une importance capitale que chacune des associations régionales des trappeurs participe à cette consultation publique. Pour ce faire, la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec (FTGO) s'engage à remplir le questionnaire afin d'émettre les principaux commentaires d'ordre national et à le transmettre aux présidents de chacune des associations régionales. Nous prévoyons être en mesure de faire parvenir le formulaire rempli en partie par la Fédération vers la mi-décembre. Il sera ensuite du devoir de chacun des présidents d'adapter le contenu du formulaire en le bonifiant de leurs commentaires et préoccupations régionales. De plus, ils seront

Tableau 1. Échéancier d'adoption des deux dossiers en consultation

Échéancier du projet RADF		Échéancier du projet SADF	
2007-2010	Élaboration de propositions de modalités pour le futur RADF	2008-2010	Élaboration du contenu de la SADF
2010	Consultation publique sur des propositions de modalités (avant l'écriture du règlement)	2010	Consultation publique sur une proposition de stratégie
2011	Écriture des dispositions réglementaires du RADF	2011	Adoption de la SADF par le ministre et mise en oeuvre
Fin 2011	Prépublication du RADF à la Gazette officielle du Québec (où les personnes peuvent s'exprimer sur le règlement)		
2012	Adoption du RADF par le gouvernement		
2013	Entrée en vigueur du RADF		

responsables de transmettre le questionnaire dûment rempli à la conférence régionale des élus de leur région avant la date finale de la consultation publique, soit le 28 janvier 2011. Nous tenons à souligner que plus nombreux seront les représentants des trappeurs qui participeront à cette consultation, plus les commentaires émis auront du poids aux yeux des instances ministérielles.

De son côté, la FTGQ s'engage à répondre au questionnaire en tant qu'organisme national et à le transmettre au ministère. De plus, la Fédération produira, conjointement avec les autres organismes fauniques nationaux intéressés, un mémoire commun faisant ressortir les préoccupations communes de chacun face à la stratégie et au règlement proposés. Nous rendrons ce mémoire public via notre site internet lorsqu'il sera disponible.

## Projets déposés à la Fondation de la faune pour 2011-2012

Le 12 octobre dernier, la Fédération a déposé deux projets à la Fondation de la faune afin d'accéder aux fonds du programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier 2011-2012. L'un des deux projets consiste à ajouter un volet complet sur les principales espèces proies de la martre au présent guide d'aménagement de l'habitat de la martre en cours d'élaboration. L'objectif serait donc de produire un guide d'aménagement de l'habitat de la martre et de ses espèces proies.

Le second projet consiste à développer des outils cartographiques afin de faciliter la prise en compte des intérêts et préoccupations des trappeurs détenteurs de terrains de piégeage (TP) à droits exclusifs lors de leur participation à la gestion intégrée des ressources. La Fédération désire développer des modèles d'analyse cartographique du potentiel d'habitat pour la martre qui découlent des critères définis dans le guide d'aménagement de l'habitat de la martre (qui sera complété pour le 1er mars 2011). Ces

modèles d'analyse seraient réalisés sur une cinquantaine de terrains de piégeage, localisés sur les Zecs et possiblement sur d'autres territoires (réserves fauniques et/ou territoire libre) afin de couvrir de 3 à 5 régions. Cette analyse permettra de faire un constat de l'état actuel du potentiel d'habitat pour la martre de chacun des TP sélectionnés et pourra servir de modèle d'analyse cartographique des habitats.

Parallèlement à ce projet, Zecs Québec prévoit réaliser l'analyse du potentiel d'habitat pour l'orignal à l'aide de l'IQH de l'orignal de plusieurs Zecs dont celles que nous analyserons. Dans une seconde phase de ce projet, nous comptons travailler avec Zecs Québec afin de mettre en commun nos résultats et de comparer nos analyses. Ainsi, nous serons en mesure de dégager les critères et les variables qui sont significativement communes aux deux espèces sur les mêmes territoires, et ce, dans le but d'évaluer si le choix d'aménager pour la martre ou l'orignal peut permettre de répondre aux besoins conjoints des différents utilisateurs du territoire.

Nous saurons vers la fin décembre si ces projets obtiendront le financement demandé.

---

## Transport et hébergement pour le salon du trappeur

Dans le but de faciliter la visite du salon du trappeur 2011, un transport en autobus a été planifié et un bloc de chambres a été réservé.

Pour le transport, la FTGQ va nolisier des autobus afin de transporter participants et visiteurs au salon. Les personnes intéressées pourront bénéficier d'un aller-retour pour un montant de 100,00 \$.

Un premier départ, des locaux de la FTGQ, à Québec, est planifié pour le jeudi, 24 mars, à midi. Le retour est prévu le dimanche, 27 mars (arrivée dans la nuit, vers 2 h). Des arrêts peuvent être planifiés le long du trajet afin d'y embarquer des passagers qui résident sur le chemin.

Si la demande est suffisante, d'autres départs pourront être planifiés à d'autres points de départ, par exemple : Québec et Sherbrooke. Ces départs auraient lieu le vendredi 25 mars. Dans ce cas aussi, des arrêts peuvent être planifiés pour l'embarquement des personnes désireuses d'aller au salon.

Réservez vos places, **le plus tôt possible**, en communiquant avec la FTGQ. De cette manière, il nous est possible de planifier l'itinéraire du voyage, et de voir si d'autres autobus seront nécessaires.

Par ailleurs, le centre de congrès Le Noranda nous a réservé des blocs de chambres, à des tarifs spéciaux, pour toutes les réservations faites **avant le 24 février 2010**. Les prix spéciaux pour une chambre régulière (1 lit queen ou 2 lits doubles) sont de :

- occ. simple: 104 \$
- occ double: 104 \$
- occ. triple: 114 \$
- occ. quadruple: 124 \$

Les prix spéciaux pour une chambre de classe affaire : (1 lit queen, chambre rénovée) sont de :

- occ. simple: 124 \$
- occ double: 124 \$

Encore une fois, la clef est de s'y prendre le plus tôt possible. Nous avons pris des initiatives afin de faciliter la logistique pour le salon du trappeur 2011 et plus tôt vous communiquez avec nous pour réserver votre place dans l'autobus ou auprès de l'hôtel pour votre chambre; meilleures sont vos chances d'avoir une place de disponible. Pour réserver votre chambre à l'hôtel par téléphone, composez le: 819-762-2341 ou ce numéro sans frais : 1-888-910-1111

## EN NOUVEAUTÉ À LA FONDATION DE LA FAUNE : UN PROGRAMME POUR ENCOURAGER LES ACTIVITÉS DE COLLECTE DE FONDS

Québec, le 25 octobre 2010. La Fondation de la faune du Québec annonce la mise sur pied du programme Encouragement aux activités de collecte de fonds. Ce programme offre une aide aux organisations dont la mission côtoie celle de la Fondation et qui souhaitent améliorer leur autonomie financière en tenant des activités de collecte de fonds. Ces activités peuvent prendre la forme d'une soirée bénéfique, d'un tirage, d'un encan ou d'une campagne annuelle de financement.

Ainsi, les organismes du réseau de la faune et du monde de la protection de la nature peuvent présenter une demande et se voir octroyer une aide financière de l'ordre de 200 \$ à 400 \$, ainsi qu'une ou deux reproductions des œuvres fauniques de la collection de la Fondation.

La Fondation de la faune offre ce type d'aide depuis quelques années, mais l'intérêt du réseau faunique à organiser de tels événements fait en sorte que le nombre de demandes qui lui sont adressées s'est fortement accru au cours de la dernière année. La Fondation met donc en place ce nouveau programme pour assurer une meilleure gestion des demandes.

Le document d'information et le formulaire de demande se trouvent sur le site de la Fondation de la faune à l'adresse [http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/encouragement\\_fonds/](http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/encouragement_fonds/). Quatre dates limites pour la présentation des demandes ont été instaurées. À titre informatif, les demandes pour des activités prévues en janvier, février et mars doivent être présentées le 1<sup>er</sup> décembre.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Source et renseignements :

M. Benoît Mercille  
Directeur des communications  
et des partenariats financiers  
418 644-7926, poste 132

## La Maladie débilite chronique des cervidés

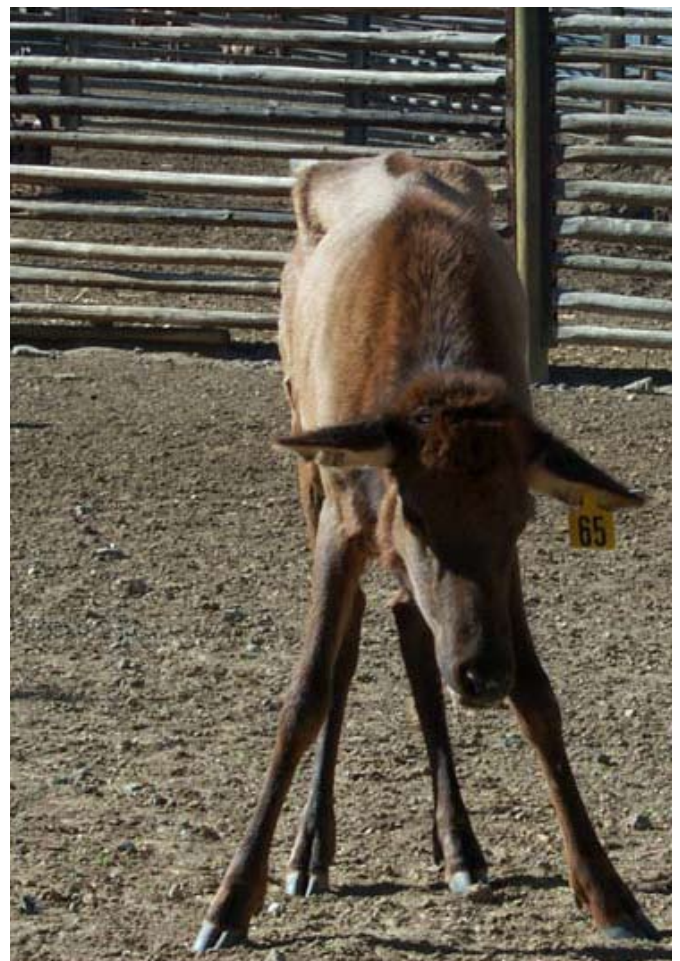
La maladie débilite chronique des cervidés, ou MDC, est une maladie qui affecte les cervidés comme le wapiti, le cerf de virginie, l'orignal et plusieurs autres. Elle est une maladie dégénérative mortelle qui attaque le système nerveux central des cervidés.

Le MRNF vous invite à visiter les liens suivants pouvant vous donner plus de détails sur la MDC et les méthodes de préparation d'une carcasse afin d'éviter la transmission de cette maladie. Par ailleurs, un lien est aussi présent afin de vous présenter de manière générale les maladies affectant la faune.

<http://mrnf.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/mdc.jsp>

<http://mrnf.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/mdc-video.jsp>

<http://mrnf.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/index.jsp>



## LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC : ACTIVE EN MILIEU AGRICOLE !

Québec, le 16 novembre 2010. La Fondation de la faune est heureuse d'annoncer la poursuite de son soutien en milieu agricole et lance donc la deuxième édition du Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ce programme permet essentiellement d'œuvrer à la protection et à la mise en valeur de l'habitat de la faune dans un souci de cohabitation agriculture-faune.

Rappelons qu'en 2005, la Fondation de la faune du Québec et l'UPA ont créé le Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole, un programme étalé sur cinq ans (2005-2010), qui a soutenu dix projets pilotes de gestion de l'eau sur de petits et moyens cours d'eau situés dans des bassins versants à prédominance agricole. Cette initiative avait été saluée par tous les intervenants du milieu pour ses retombées fauniques, environnementales et sociales.

De ces projets ont découlé une série d'initiatives de protection et de mise en valeur des habitats fauniques, qui constituent maintenant la base du nouveau Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole. Parmi ces initiatives, mentionnons l'installation de frayères et d'abris pour les poissons, l'aménagement de milieux humides pour les amphibiens, la création de corridors fauniques par la plantation d'arbres et d'arbustes et l'organisation de visites de sites aménagés avec les producteurs agricoles.

Pour cette deuxième édition, c'est toute la biodiversité présente en milieu agricole qui est visée. Les projets doivent permettre d'améliorer la qualité des habitats fauniques dans les bassins versants agricoles, d'encourager l'engagement des producteurs agricoles envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques, de favoriser la concertation entre les intervenants agricoles, environnementaux et fauniques et de faciliter le transfert de connaissances vers les producteurs agricoles.

La date limite pour la présentation d'une demande est le 24 janvier 2011. Les détails du programme et les documents pour faire une demande se trouvent sur le site de la Fondation à l'adresse [http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes\\_aide/25](http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/25).

Soulignons que Syngenta Canada, un leader mondial de la protection des cultures, soutiendra financièrement ce programme pour une période de cinq ans. D'autres partenaires seront bientôt annoncés par la Fondation afin d'augmenter la portée du programme.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 1987 plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Source :

M. Benoît Mercille  
Directeur des communications et des partenariats financiers  
418 644-7926, poste 132

Renseignements :

Mme Annabelle Avery  
Coordonnatrice de projets  
418 644-7926, poste 122

## Projet MRNF 2010

La FTGQ a déposé plusieurs projets en 2010 dans le cadre du volet relève et mise en valeur du réinvestissement dans le domaine de la faune. Voici ceux qui ont été acceptés et le montant qui leur sera subventionné :

Rendez-vous du trappeur 2010 3 375 \$

Sentier du trappeur dans la Forêt Montmorency 18 375 \$

Atelier sur la capture d'ours 17 488 \$

Mise à jour du manuel « PGAF » 6 169 \$

Cours sur la déprédation 1<sup>ère</sup> phase 32 475 \$

### Rendez-vous du trappeur 2010

Le rendez-vous du trappeur a eu lieu à Ste-Sophie et a été organisé conjointement avec l'association des trappeurs de Lanaudière. La subvention permettra de payer une partie de dépenses reliées à la promotion, à la location d'équipements et achats de matériel, les assurances reliées à l'événement, et les frais reliés aux déplacements des employés.

### Sentier du trappeur dans la forêt Montmorency

La FTGQ, avec l'accord du département de foresterie de l'Université Laval, développera un sentier du trappeur sur le site de la Forêt Montmorency situé au nord du secteur Camp Mercier de la réserve faunique des Laurentides. Cette forêt a l'avantage d'offrir l'hébergement et la restauration ainsi que des infrastructures et des équipements qui nous permettra de développer un programme éducatif axé :

- sur la richesse de notre patrimoine faunique et de son habitat;
- Le piégeage et le marché de la fourrure au Canada et son industrie.

Nous visons comme clientèle, le milieu scolaire et le public en général. Le site est accessible à l'année au tourisme. Les étudiants de foresterie et de biologie de l'université Laval fréquentent également la forêt Montmorency et constituent une clientèle scolarisée que nous avons avantage à sensibiliser à l'activité de piégeage.

Dans le cadre de ce projet, monsieur Serge Côté a été engagé à titre de coordonnateur. Il est prévu de créer une section sur les animaux à fourrure présents et le piégeage dans l'auditorium. Acquérir des peaux tannées pour toutes les espèces d'animaux à fourrure présente au Québec. Acquérir et modifier les pièges pour les différentes installations. À des endroits bien précis, monter des installations en utilisant différentes techniques de piégeage pour les espèces présentes sur le site de la Forêt Montmorency. Produire et installer des panneaux explicatifs des techniques présentées

Une phase 2 et 3 devrait suivre afin de monter une animation qui serait offerte sur le site, des panneaux explicatifs des techniques présentées, produire un dépliant promotionnel qui serait distribué aux écoles, construction d'un poste de traite par l'université Laval.

### Atelier sur la capture d'ours

Des ateliers de formation sur la capture d'ours jugés dangereux seront offerts dans différentes régions où il y a eu des problématiques. Monsieur Langis Tremblay a été engagé pour donner ses formations.

### Cours sur la déprédation 1<sup>ère</sup> phase

La FTGQ désire monter une formation sur la Déprédation. Monsieur Gaétan Fournier a été engagé pour préparer une table des matières du manuel de formation et débiter les chapitres concernant les animaux à fourrure.

### Formation PGAF -2011

Les calendriers de formation et d'examen 2010 sont affichés sur le site internet :

[http://www.ftgq.qc.ca/fr/education/sesformpgaf\\_2011.pdf](http://www.ftgq.qc.ca/fr/education/sesformpgaf_2011.pdf)

[http://www.ftgq.qc.ca/fr/education/sesexampgaf\\_2011.pdf](http://www.ftgq.qc.ca/fr/education/sesexampgaf_2011.pdf)

S'il manque de l'info ou s'il y a des erreurs pour votre région, assurez-vous de nous aviser

# FTGQ Express

• Par : Isabelle Pomerleau, Philippe Tambourgi  
et Youla Bélanger • Graphisme : Jean-François Houle

1737, rue Champigny Est  
Québec (QC)  
G2G 1A6  
418-872-7644  
1-866-260-7644  
[www.ftgq.qc.ca](http://www.ftgq.qc.ca)

